

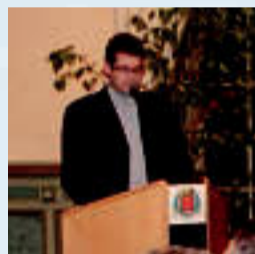
Journal municipal n°3

LA FERTÉ-MACÉ

Sommaire

Éditorial	P. 1
Des services en faveur des personnes âgées	P. 2
Développement économique	
Santé	
Tribune de l'opposition	
La Communauté de Communes du Pays Fertois	P. 3
Le projet camping	
Vivre et DEVENIR PROPRIÉTAIRE à La Ferté-Macé	P. 4
Infos pratiques	P. 6
Mieux vivre ensemble	
Agenda / Événements	P. 7
Retour en images	P. 8

Éditorial



Le 30 mars dernier, nous avons voté le budget 2009. Dans le respect des capacités financières de la ville, il insuffle un nouveau dynamisme.

Les études engagées préparent l'avenir et auront des effets bénéfiques, tant en matière économique et budgétaire, que dans les domaines de la vie sociale et environnementale. L'action économique, la coordination du développement des zones d'habitat, la création du pôle de santé sont également compétence de la CCPF. Sur ces sujets d'importance, en l'absence de politique intercommunale, nous prenons l'initiative.

L'aménagement du centre-ville : nous avons réussi à intégrer des espaces piétonniers, un accès direct de la rue de la Barre à la place de l'Église, ainsi qu'une exigence en matière de qualité des finitions. À partir d'octobre, les travaux de la place de la Mairie devraient démarrer.

D'autres travaux, dont certains structurants pour le territoire, sont prévus par la Communauté de Communes. Ce sont sans aucun doute des éléments positifs. Toutefois nous n'avons aucune information ni sur la manière dont sont montés les dossiers, ni sur la programmation. Nous suivons donc l'évolution de ces dossiers de très près. Ils devront correspondre aux attentes de la population.

En matière de développement économique, nous valorisons les atouts de la ville. Nous disposons de plus de 30 hectares, dans différents endroits de la ville, pour accueillir des activités industrielles ou de services. Il faut le faire savoir, non seulement à l'extérieur, mais également à nos entreprises locales. Je suis à leur disposition pour les aider à saisir toute opportunité.

Le 20 avril dernier, la ville de La Ferté-Macé a accueilli une réunion décentralisée de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Cela a été pour nous l'occasion de présenter nos atouts et d'échanger avec les décideurs locaux. Il n'y avait pas de représentant de la CCPF.

En matière d'urbanisme, nous nous sommes engagés à la mise en place d'une politique offensive de développement de l'habitat. La variété de l'offre mise sur le marché en est la traduction : terrains libres à la construction pour des pavillons, qualité environnementale pour le lotissement de La Barbère, éco-quartier de Clouet avec des pavillons locatifs ou en accession à la propriété, rénovation de l'habitat collectif, en partenariat avec les bailleurs sociaux, mise en place du « pass foncier ». Nous invitons toutes les personnes intéressées par ces projets à une réunion publique de présentation, à la mairie, le mardi 16 juin à 20 h 30.

Pour le pôle de santé : Sans service administratif, ni bureau d'études, la CCPF n'était pas en capacité de mener la concertation préalable à la définition du projet. Nous avons enclenché le processus qui doit permettre d'être opérationnel dans 3 ans.

Au-delà des grands discours, voilà les grandes lignes de nos actions qui doivent nous permettre de surmonter les difficultés actuelles.

Jacques DALMONT,
Maire de La Ferté-Macé

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jacques DALMONT, Maire de La Ferté-Macé

CONCEPTION :
Sabrina BIODORE, Adjointe chargée de l'information et de la communication
Service Affaires Générales, Tél. : 02 33 14 00 40

CRÉDITS PHOTOS :
Photos journal : Sabrina BIODORE
Page 4 : Marie COUPRIT
Page 8 : Signature convention, correspondant Ouest France • Soirée dansante,
Office du Tourisme • Réunion Chambre de Commerce et d'Industrie, service
communication CCI

Dépôt légal à parution
Tirage à 3300 exemplaires

RÉALISATION / IMPRESSION :
Imprimerie Compédit Beauregard S.A. - La Ferté-Macé - Tél. : 02 33 37 08 33
Journal imprimé sur du papier certifié PEFC (en provenance de forêts gérées
durablement)

Le saviez-vous ?

Des services en faveur des personnes âgées

■ le C.L.I.C (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique).

Ses missions :

- offrir un lieu d'informations et de conseils (aides humaines, aides à la constitution de dossiers comme l'amélioration de l'habitat, prestations sociales, structures d'hébergement...).
- proposer des animations sur des thèmes en lien avec le vieillissement (actions de prévention... conférences, expositions)
- coordonner les actions des professionnels au service des personnes âgées

RENSEIGNEMENTS : CLIC du Bocage
15, rue Montgomery - 61700 Domfront
Tél. : 02 33 37 15 95

■ le VAL VERT

(F.R.P.A: Foyer Résidence pour Personnes Âgées)



Il s'agit d'un établissement situé rue d'Alençon, niché dans un coin de verdure, qui accueille des personnes âgées autonomes. Cette structure dispose d'une cinquantaine d'appartements et d'une partie commune (salle à manger, salon, salle de gymnastique...). Les résidents aménagent « leur intérieur » à leur convenance et restent libres de leur emploi du temps. Cependant, ils peuvent, s'ils le souhaitent, bénéficier de services : repas du midi, activités de loisirs... Ce mode de fonctionnement concilie l'indépendance de chacun et la proximité d'un environnement qui permet de ne pas se sentir isolé, à l'écart de tout, d'avoir une vie sociale, une écoute si besoin. Une ambiance conviviale, voire familiale y règne. La fête y tient une bonne place (anniversaires, Noël, galette des rois...) Chaque occasion permet de se retrouver, de chanter et surtout d'écouter les romances de M. Duchemin à l'accordéon.

La directrice, Mme Moussay, est là pour coordonner, gérer, encadrer. Ce poste était tenu précédemment par Mme Bailleul qui a pris sa retraite cet hiver, nous la remercions pour le travail accompli dans cette grande maison et souhaitons la bienvenue à sa remplaçante.

RENSEIGNEMENTS : Résidence du Val Vert
4, rue d'Alençon - 61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 37 38 10

■ Les clubs de personnes âgées qui proposent activités, loisirs, rencontres :

- l'âge d'or : Mme Berthelot, présidente
Tél. : 02 33 38 16 49
- l'union des retraités : M. Leblanc, président
Tél. : 02 33 37 20 29

■ Portage de repas à domicile :

• Rapid'plat

13, rue du château
Tél. : 02 33 38 34 12

Livraison sur commande - Cuisine traditionnelle
- Plats à emporter

Association des Familles rurales de Couterne

Mairie - 61410 Couterne
Tél. : 02 33 30 88 34

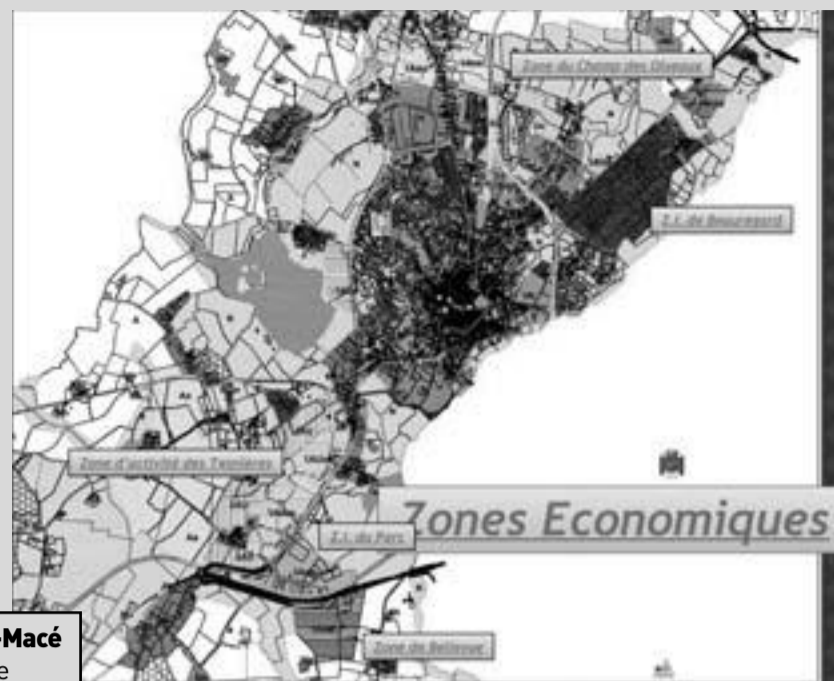
Prix du plateau 8,90 €, pour les repas du midi ■

Développement économique

La Ferté-Macé dispose de plusieurs terrains :

- Zone industrielle de Beauregard : 4 terrains entre 2500 m² et 10 000 m².
- Zone d'activité de Bellevue : 13 hectares prêts à viabiliser.
- Zone d'activité commerciale et de services des Tesnières : 13 hectares.
- Zone du Champs des Oiseaux route d'Argentan : 6 hectares
- Rue Sœur Marie Boitier (anciennement Guiboult) : 1 hectare
- L'Oisivière (près de la plateforme bois) : 2 hectares.

Ces 3 dernières zones sont actuellement en réserve. ■



■ Contacts

Mairie de La Ferté-Macé

Secrétariat du maire
Place de la République
61600 La Ferté Macé
Tél. : 02 33 14 00 46

santé



Un nouveau médecin fertois :

Le Dr Annamaria KISS installe son cabinet à La Ferté-Macé.

Née à Oreadea, en Roumanie en 1956, mère de deux enfants, elle pratique la médecine depuis 24 ans. Son père, médecin également, lui a transmis sa passion pour ce métier. Mme KISS a effectué ses études universitaires à Timisoara, en Roumanie. Fin des études en 1983. Elle débute sa carrière en Roumanie, en tant que médecin stagiaire, puis médecin résident à l'hôpital. En 1986, elle est transférée dans un petit village de Moldavie, où elle exerce en tant que médecin généraliste. Elle cesse son activité pendant deux ans, après la nais-

sance de son premier enfant. Elle reprend en Hongrie (son mari étant hongrois, la famille s'installe à la frontière entre la Hongrie et la Roumanie), en tant que médecin généraliste, jusqu'à son arrivée à La Ferté-Macé. Plusieurs visites de la France avec sa famille lui ont fait découvrir et apprécier le pays. Elle avoue avoir eu le désir de venir y travailler, dès sa première visite. Mme KISS a étudié la langue française pendant plus de dix ans. Elle affectionne également des auteurs, comme Alexandre Dumas et Antoine de St-Exupéry.

Le cabinet est ouvert depuis le 4 mai. ■

■ Cabinet médical

16, rue Pierre Neveu - 61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 65 83 55
Mme KISS reçoit sur RDV de 9 h à 20 h.

Tribune de l'opposition municipale

Qu'en est-il de l'avenir médical de La Ferté-Macé ?

L'hôpital a bénéficié d'un renouveau remarquable grâce à l'ensemble du personnel avec l'augmentation des capacités d'accueil et la diversification des prestations médicales adaptées aux nouvelles demandes de la population.

Une offre de soin libérale ambitieuse avec la mise en place d'un pôle médical pluriprofessionnel financé avec la CDC doit être rapidement budgété avant la désertification médicale prochaine. Mais pour que cet atout ait un avenir, il faut redynamiser le potentiel démographique, attirer les développeurs économiques, améliorer notre cadre de vie afin de revaloriser l'image de La Ferté-Macé. Tout ceci favorisera le renouveau de notre cité et le dynamisme de notre centre ville. Tous ces projets forment un tout pour l'avenir de La Ferté-Macé, pour notre avenir et celui de nos enfants.

Thierry DECOURCELLE,
groupe « UNION POUR UN NOUVEL ÉLAN FERTOIS »

En février, on nous annonçait un *budget de rupture* avec la gestion précédente. Rien que ça ! On parlait de *l'efficacité des services municipaux, du développement des liens avec les en-*

treprises, de nouvelles activités ou de nouveaux services, d'investissement productif, d'une politique dynamique d'aide aux associations.

Des grands mots en contradiction avec le pragmatisme proclamé en même temps.

Pourtant des ruptures il y en a : le bouleversement du projet du centre ville ; cela a signifié une année de retard, des surcoûts.

Une rupture avec les années antérieures pour les associations dont les subventions vont baisser de 3%. La diminution des dotations d'État en serait la cause. S'il est juste de répercuter cette diminution, pourquoi ne le faire que sur l'aide aux associations ? Alors qu'il y a dans le budget des hausses de dépenses qui laissent rêveur : fêtes et cérémonies + 15%, missions + 28%, réceptions + 17%, concours divers-cotisations + 135%, études et recherches + 745% !

Au moment où la situation économique générale est difficile, il faut être modeste, se garder de l'autosatisfaction, des effets de communication et au contraire se concentrer sur ce qui apporte des solutions concrètes (celles que nous approuvons pleinement comme la création de pass-foncier).

Pierre DEVALLOIS,
groupe « PROXIMITÉ ET ACTION POUR LA FERTÉ-MACÉ » ■

Fonctionnement de notre collectivité

Les dossiers de la CCPF sont gérés par appels d'offre. Si cela fonctionnait il y a quelques années, cela est plus difficile aujourd'hui. Les dossiers se sont complexifiés, et les services de l'État se sont retirés.

Un tel système peut fonctionner. Toutefois cela ne peut se faire qu'avec un suivi rigoureux du travail effectué, pour garantir des prestations correspondantes à la commande.

Nous avons émis à plusieurs reprises, l'idée de constituer une petite équipe pour assurer études et suivi de ces contrats. L'implication des élus, dès le début de la mise au point des dossiers doit permettre également d'enrichir la réflexion, et de diversifier les approches des problèmes.

Nous ne voyons rien dans les orientations budgétaires qui aille dans ce sens. Nous restons prêts pour participer à la réflexion sur ces sujets. Nous n'avons pour l'instant qu'une fin de non recevoir. Nous constatons même un repli de plus en plus fort en matière de transmission d'informations.

La Communauté de Communes du Pays Fertois au cœur de son bassin de vie

Si l'on ne change pas de mode de fonctionnement, notre territoire pourrait multiplier les retards et les occasions manquées.

Cela est particulièrement vrai au moment où des évolutions législatives majeures se préparent.

Il est vraisemblable que l'état incite à de nouveaux regroupements. Il faut par conséquent multiplier les contacts et les partenariats avec nos voisins, communes et communautés de communes, sans exclusivité.

Le Pays Fertois doit être porteur d'avenir pour le sud bocage. Il est légitime pour fédérer et développer un sentiment d'appartenance à un territoire élargi, non concurrent des communes, permettant d'atteindre des objectifs hors de portée de chacun, au service des citoyens.

Aucune réflexion globale n'est menée actuellement, c'est pourquoi nous avons voté contre le budget de fonctionnement en approuvant toutefois l'ensemble des investissements prévus et qui sont d'importance pour chacune de nos communes.

Quelle politique communautaire ?

Le Pays Fertois constitue le 5^e pôle économique de l'Orne (après Alençon, Flers, Argentan, L'Aigle). Il est encore plus important si l'on considère le bassin de vie avec Bagnoles et le Pays d'Andaines.

Où en est la politique de développement économique ?

- Des entreprises en région parisienne ne peuvent pas assurer leur développement en raison du coût du foncier et des coûts salariaux.

Comment fait-on connaître notre potentiel ?

- Le parc régional Normandie-Maine a contacté toutes les communautés de communes pour étudier les possibilités de développement de l'éolien. *Aucune réponse n'a été apportée.*

- Le conseil général analyse actuellement le potentiel de développement du télétravail. *Aucune réponse n'a été apportée.*

- Le conseil régional met en place des chèques Eco-énergie pour les particuliers.

Comment fait-on pour relayer cette aide financière ?

- L'état instaure des incitations financières à destination des collectivités locales, dans le cadre de son plan de relance.

La CCPF s'intègre-t-elle à ce plan ?

Pourquoi tous ces sujets ne sont-ils jamais abordés au sein de la CCPF ? Pourquoi n'y a-t-il pas de commission développement économique ?

Où en est la politique de l'habitat ?

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a déjà été réalisée. *Que fait-on maintenant pour capitaliser cette opération ?*

On sait que tous les travaux d'isolation sont à la fois, source d'économies pour les particuliers et créateurs d'emploi.

Quand sera mise en application la compétence CCPF sur le développement coordonné des zones d'habitat ?

Quel rôle peut jouer la CCPF pour dynamiser le SIRTOM ?

Les habitants paient la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au prix fort. Le tri est de plus en plus oublié. La responsabilisation des habitants se fera grâce à des actions d'information et de sensibilisation extrêmement soutenues dans la durée. Il existe des systèmes de tarification incitatifs. Il faut les étudier.

Les ambassadeurs du tri embauchés par les SIRTOM sont en général financés par les économies réalisées sur la réduction du tonnage des déchets traités. Certaines expériences montrent que l'on peut réduire l'enfouissement des déchets ménagers de près de 50%.

Nous avons, sur le territoire du SIRTOM (Briouze) un atelier de l'AIFR qui fait du tri et démantèlement d'électroménager (capacité de recyclage de 8 tonnes par mois, 15 personnes en insertion par l'activité économique). *Ils ont des contrats avec plusieurs déchetteries mais aucun avec notre SIRTOM : pourquoi cela ?*

Notre Communauté de Communes devrait pouvoir influencer sur la politique du SIRTOM, qui est présidée par la même personne.

Politique des déplacements

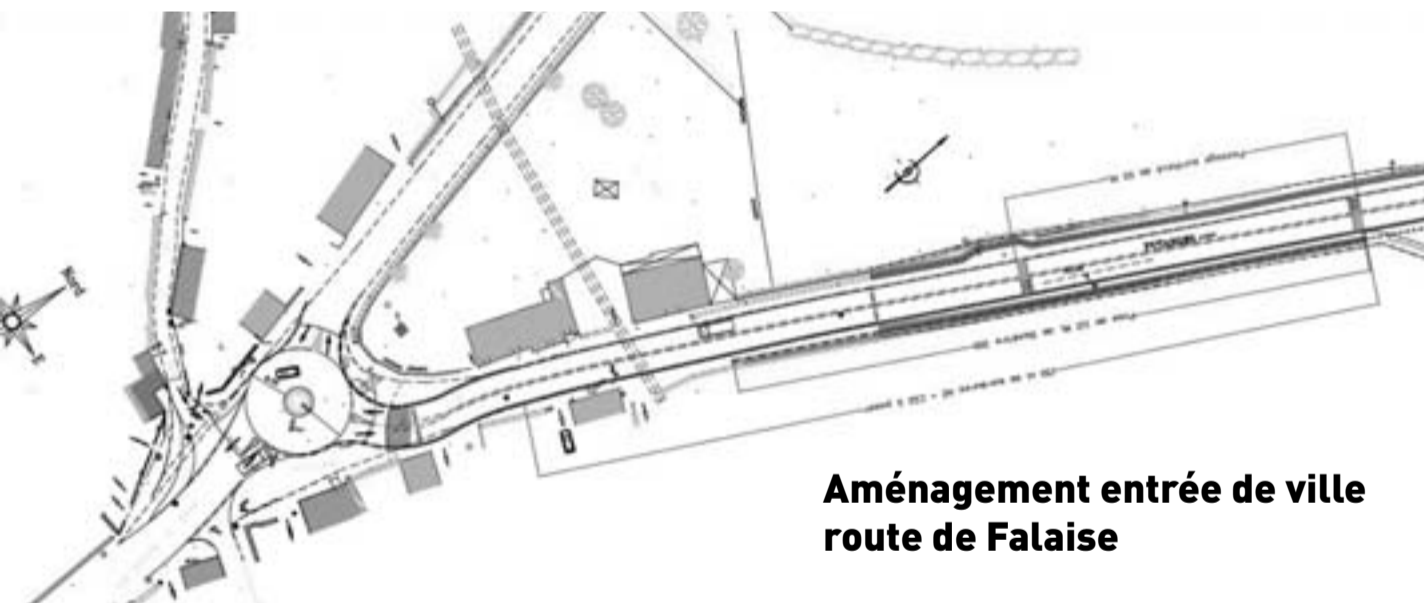
Nous savons que faciliter les déplacements participe au maintien des habitants en zone rurale. Cela est vrai autant pour les personnes en recherche d'emploi, que pour les personnes âgées qui sont exclues de la vie sociale dès qu'elles ne peuvent plus utiliser leur voiture.

Le transport en commun est compétence communautaire. *A quand la mise en œuvre d'un plan de déplacement à l'échelle de la communauté de communes ?*

La voie verte

Briouze / La Ferté-Macé / Bagnoles ?

Ce projet porté par les trois conseillers généraux, Jean-Pierre BLOUET, José COLLADO, Jean-Pierre SALLES, est incontestablement d'intérêt communautaire. C'est un loisir gratuit pour la population, d'un coût modeste pour les collectivités. *Serons nous les seuls à ne pas mettre en place ce type d'équipement, alors qu'un maillage se constitue actuellement sur tout le territoire national.* ■



Aménagement entrée de ville route de Falaise

Suite à notre demande, le conseil communautaire a accepté le principe d'aménagements de voirie obligeant les voitures à ralentir : rond point route de Falaise-Briouze, plateaux surélevés.



Serge Volclair nous montre le terrain du futur camping (proche de l'Auberge de la Source).

LE PROJET CAMPING :

Le projet date de 1996, à l'initiative de M. et Mme Volclair, restaurateurs et agriculteurs, qui souhaitent créer des chambres d'hôtes, le camping et 3 gîtes ruraux. Les chambres d'hôtes ouvrent en 2000 et les gîtes ruraux en

2002. Le camping fait alors l'objet d'un début de terrassement avec plantation de poiriers qui délimitent les emplacements. Le projet est ensuite mis de côté pendant plusieurs années.

Des discussions engagées avec la nouvelle municipalité ont permis de réouvrir le dossier. Il s'agit d'agencer un camping de vingt-cinq emplacements qui pourrait accueillir une centaine de campeurs. Des possibilités d'agrandissement resteraient envisageables.

La réalisation du projet nécessitera cependant quelques adaptations et une mise en conformité avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Selon le porteur du projet, l'aménagement du camping permettrait d'attirer de nouveaux touristes. Son ouverture est prévue pour la saison

2011. L'aire naturelle ainsi construite, favorisera l'accès à des offres de séjours dans un environnement naturel. Il faut préciser que ce projet n'aurait pu aboutir sans l'appui du Conseil Régional, notamment, de son président, Laurent BEAUVAIS, ainsi que de Denise FRANÇOISE, Conseillère Régionale et également 1^{ère} Vice-Présidente du Parc Naturel Régional Normandie Maine.

La nouvelle municipalité a inscrit dans son budget 2009 le raccordement à l'assainissement de ce terrain, pour que les structures d'accueil soient aménagées en 2010.

Prochaines étapes :

Mise en conformité avec le PLU prévue fin 2009. Départ du projet en 2011-2012, construction des sanitaires et des voies d'accès. ■

où ?

Le lotissement de La Pommeraie

Un prix attractif : 22 € le m²

Un cadre très agréable

9 parcelles sont encore disponibles dans ce lotissement. ■



Le lotissement de La Barbère

Un prix abordable : environ 30 € le m²

Une situation idéale : route de Bagnoles

Un Environnement de qualité :

La nouvelle municipalité a souhaité garantir la qualité environnementale des constructions en incitant les futurs propriétaires :

- à donner une orientation Nord-Sud à leur habitation pour mieux capter l'énergie solaire.
- à respecter une zone de constructibilité de leur maison pour mieux utiliser le terrain disponible.
- à réduire le coût de fonctionnement de leur logement (chauffe-eau solaire, récupérateur d'eau de pluie, matériaux d'isolation écologique...)

Le lotissement de La Barbère dispose de :

- **10 parcelles de terrain à vendre** à partir du dernier trimestre 2009.
- **4 maisons « clés en main » à acquérir**, dès 2010, dans le cadre de la procédure « location-accession » à la propriété. ■



Vivre

& DEVENIR PROPRIÉTAIRE à La Ferté-Macé

Le lotissement du Fay-Bas

à proximité du lotissement de la Pommeraie.

Un prix d'appel : moins de 10 € le m²

Un cadre également agréable : **3 parcelles sont encore disponibles.** ■

Quelques parcelles à vendre en ville à un prix très compétitif



L'éco-quartier de Clouet

à proximité du Plan d'Eau et du centre-ville.

La nouvelle municipalité va mettre à votre disposition **15 à 20 logements de Haute Qualité Environnementale (HQE)**, accessibles à l'achat ou à la location dès le 2^e semestre 2010.

Tous ces terrains seront mis en vente par les professionnels de l'immobilier au fur et à mesure de leur disponibilité. ■

RÉTAIRE

Macé

La ville de La Ferté-Macé
met à votre disposition
plusieurs catégories de terrains.
À VOUS DE CHOISIR !

La ville de La Ferté-Macé vous invite à
une réunion publique d'informations
sur le thème :

**« DEVENIR PROPRIÉTAIRE
à La Ferté-Macé »**

Où et Comment ?

Mardi 16 juin 2009 à 20 h 30
Hôtel de Ville - Salle des Mariages

INTERVENANTS :

Mme SOUBIEN :
CIL, Pass foncier

MM. KNAPP et LOYER :
architectes conseils

M. AULERT :
Directeur de la Sagim-Logis familial

M. BOUSCAUD :
Directeur Orne Habitat

COMMENT ?

Pour financer votre projet, vous disposez de plusieurs possibilités selon vos objectifs personnels et vos revenus.

Le financement bancaire traditionnel

Pour financer l'acquisition de votre terrain et la construction de votre maison, vous vous adressez à l'agence bancaire de votre choix.
Elle vous donnera tous les renseignements sur les conditions d'obtention des prêts, notamment le Prêt à taux 0 et l'Eco-Prêt.

Le Pass-Foncier

Pour constituer votre dossier, vous pouvez vous adresser au CIL de l'Orne :
BP 257 - 61007 Alençon Cedex - Tél. : 02 33 26 11 49.

C'est un nouveau dispositif qui vous permet, sous certaines conditions, de bénéficier d'avantages financiers pour acquérir votre terrain, en différant son remboursement.
En cas d'accident de la vie, il vous offre une double sécurisation :

- le rachat de votre maison,
- le relogement.

■ Avantages Financiers

- une aide du CIL de 30 000 € maximum pour l'acquisition de votre terrain,
- une aide de 3 000 ou 4 000 € de la ville de La Ferté-Macé,
- un prêt à taux à 0 % doublé,
- une TVA à 5,50 % (au lieu de 19,60 %) sur le terrain et la construction.

■ Conditions à remplir

- être primo-accédant (c'est-à-dire ne pas être propriétaire depuis 2 ans),
- avoir des revenus fiscaux respectant les plafonds de ressources pour le PSLA, soit par exemple, 40 488 € pour un ménage de 2 parents et de 2 enfants,
- être bénéficiaire d'une subvention de la ville de La Ferté-Macé.

**C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé
de subventionner, en 2009 et 2010,
10 Pass-Foncier, pour un budget global de 40 000 €.**

La location-accession à la propriété

C'est un contrat passé, sous certaines conditions, entre un bailleur social et un accédant à la propriété. Il s'adresse à des ménages sans apport personnel. Il permet de bénéficier d'un Prêt Social Location Accession (PSLA) par l'intermédiaire d'un bailleur social qui vous vend une maison « clés en main ».

En cas d'accident de la vie, il vous offre une double sécurisation :

- le rachat de votre maison,
- le relogement,

■ Avantages Financiers

- une phase de location-accession de 2 ans maximum pour constituer un apport personnel,
- une TVA à 5,50% (au lieu de 19,60%) sur le terrain et la construction,
- une exonération de Taxe Foncière pendant 15 ans,
- une possibilité de bénéficier de l'APL (Aide Personnalisée au Logement),

■ Conditions à remplir

- avoir des revenus fiscaux respectant les plafonds de ressources pour le PSLA, soit par exemple, 40 488 € pour un ménage de 2 parents et de 2 enfants, ■

**Pour tout renseignement
concernant ces différentes offres, vous pouvez contacter :**

**Mme GOUAULT
Secrétariat de la Mairie
Hôtel de Ville • 61600 LA FERTÉ-MACÉ
Tél. : 02 33 14 00 46**

Infos pratiques

■ **Vacances d'été** (enseignement primaire) : Du vendredi 3 juillet au mercredi 2 septembre inclus. ■

■ Propreté de la ville

De nombreuses remarques recensées sur le cahier d'observations évoquent le manque de propreté de la commune. Les services techniques veillent au nettoyage régulier des espaces publics de la ville. Cependant, la tenue de ces espaces est l'affaire de tous. Conjuguons nos efforts !

Jetons nos papiers dans les poubelles prévues à cet effet. Trions nos déchets et utilisons les containers adéquats. En respectant nos lieux publics, nous contribuons à améliorer la qualité de vie de notre petite ville. Rues propres = Promenades agréables ! ■

■ Création d'une commission extra municipale

Suite à la décision prise en conseil municipal du 30 mars, un audit sur l'eau va être effectué sur la commune. Afin d'amorcer des axes de réflexion et de travailler en cohésion avec les habitants, la municipalité fait appel aux volontaires qui souhaitent s'inscrire au sein d'une commission extra-municipale, qui travaillera sur la problématique de l'eau. Une feuille d'émargement sera déposée à cet effet à l'accueil de la mairie. N'hésitez pas à vous inscrire. ■

■ Création d'un nouveau logo pour la ville

Nous faisons appel à la créativité des habitants pour la création du nouveau logo de la ville. En effet, la municipalité souhaite réaffirmer l'identité de la Ferté-Macé en lui attachant une image neuve.

Le logo doit être présenté sous format numérique, dans un format vectoriel (illustrator ou inkscape, format gratuit). Les thèmes choisis sont l'eau et les espaces verts (afin de rappeler le plan d'eau et la possibilité de séjours «verts» dans la commune). Les couleurs choisies sont donc le vert et le bleu.

Date limite d'envoi : 1^{er} septembre 2009.

Le choix sera fait parmi les différents envois à la rentrée de septembre.

Adresser vos propositions à :

Mairie de La Ferté-Macé
Concours logo de la ville
Place de la République – BP 129
61600 La Ferté-Macé
ou par mail à l'adresse suivante :
bulletin.municipal@lafertemace.fr ■

■ Centre de loisirs

Pensez à inscrire, avant le 15 juin, vos enfants âgés de 4 à 6 ans au centre de loisirs pour les vacances d'été (ouverture du 3 au 31 juillet).

Le centre de loisirs sera fermé du 1^{er} août au 30 août. Pendant cette période, le centre de loisirs de Bagnoles est ouvert. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville apporte son aide financière aux familles fertaises pour les inscriptions à Bagnoles, pendant le mois d'août.

Ouverture les 31 août, 1^{er} et 2 septembre.

Inscriptions pour ces dates précises jusqu'à fin juin.

Inscriptions au service éducation jeunesse

14, rue Pasteur – 61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 14 00 41 ■

■ Inscription des enfants dans les écoles

Pour tous renseignements, prendre contact avec la Mairie, **service éducation jeunesse**
Coordonnées ci-dessus. ■

■ Baby-sitting

Pour les vacances d'été, nous vous rappelons que le service petite enfance tient à votre disposition une liste de baby-sitters.

Service Petite Enfance

14, rue Pasteur – Tél. : 02 33 14 00 41 ■

■ Horaires d'ouverture du centre aquatique

Ouvert tout l'été

Horaires :

Les lundis et jeudis : de 12 h à 18 h 30 (en continu)

Les mardis et vendredis : ouverture l'après-midi et en soirée de 14 h à 18 h 30, puis de 19 h 30 à 22 h

Les mercredis et samedis : de 14 h à 18 h 30

Le dimanche : ouverture matin et après-midi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30

Tarifs (fertois) : **Entrée** : 3,90 € (3-17 ans), 4,20 € (adultes)

Carte 10 entrées : 33 € (3-17 ans), 36 € (adultes)

Espace balnéo : 8,50 € • **Carte 10 entrées** : 70 €

Ces tarifs sont valables sur présentation de la carte passeport. Vous pouvez l'obtenir au **Service Sports et Loisirs**, rue St-Denis à La Ferté-Macé

Tél. : 02 33 37 47 00

Munissez vous d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile.

Centre aquatique du pays fertois

Rue des Cinq Frères Robinet • 61600 La Ferté Macé
Tél. : 02 33 30 80 82 ■

■ Modulation de l'éclairage public

Afin de procéder à des économies d'énergie, la modulation de l'éclairage public a été validée en conseil municipal (séance du 27 avril).

Une diminution de l'ordre de 30 à 40 % de l'éclairage sera effectuée en centre ville. Dans les zones pavillonnaires et les hameaux, l'éclairage sera effectif jusqu'à 23 h 30, puis reprise à 6 h du matin. Un courrier du maire informera la population riveraine, avant la mise en œuvre de cette procédure. ■

■ Fonctionnement des services en juillet-août

- La base de loisirs fonctionne tout l'été.
- Le bureau du service Sports et Loisirs sera fermé du 18 juillet au 9 août inclus.
- La halte-garderie : Pour réserver une place à la halte-garderie, les parents peuvent appeler dès le vendredi, à partir de 13 h 45 au numéro **02 33 14 00 41**. Réservations pour la semaine suivante. Le service sera fermé du 27 juillet au 21 août.
- NOUVEAU ! La bibliothèque sera désormais ouverte avec des horaires réduits, en période estivale : du 11 juillet au 8 août : espace multimédia avec possibilité de connexion Internet, propositions de prêts de livres... Un mois pendant lequel la médiathèque réaménage l'espace accueil afin de conserver une offre de services aux habitants pendant l'été. Changement d'horaires le samedi : ouverture de 9 h à 14 h, pendant cette période. Renseignements au : **02 33 37 47 67**. Le service culture OFCL sera fermé du 27 juillet au 14 août inclus. ■

■ Élections européennes

Les élections européennes auront lieu dimanche 7 juin. Rendez-vous dans les bureaux de vote pour la population fertaise. Munissez vous de votre carte de vote et de votre pièce d'identité, si vous êtes inscrit sur les listes électorales. ■

■ Émission télévisée spécial

La Ferté-Macé

Samedi 25 avril, une émission consacrée à la Ferté-Macé, « Label Normandie » a été diffusée sur France 3. Vous pouvez voir et revoir l'émission sur le site de France3 : www.france3.fr, région Normandie, rubrique Label normandie, jusqu'à fin juin. ■

■ Agenda des manifestations

Vous pouvez retrouver les renseignements concernant les manifestations fertaises sur le site internet de la ville : www.lafertemace.fr. ■

■ La musique recrute

La musique départementale des sapeurs-pompiers accompagne régulièrement les manifestations officielles et festives de la ville. Forte d'une trentaine de musiciens, elle souhaite que des jeunes, filles ou garçons s'y engagent. Les jeunes gens âgés de plus de 10 ans qui connaissent le solfège sont invités à se présenter à M. Martial SEREY, 15 rue des Passementiers à La Ferté-Macé. Répétitions le mardi à 20h30, salle d'animations, quartier Jacques Prévert. Les parents et enfants intéressés peuvent librement assister, sans engagement, aux répétitions, à l'horaire indiqué ci-dessus. ■

Mieux vivre ensemble

L'isolement des personnes âgées

La période estivale s'annonçant, nous évoquerons aujourd'hui la situation de nos aînés qui se retrouvent isolés, que ce soit géographiquement ou sur un plan social. La canicule de 2003 a démontré qu'ils sont un public fragile et vulnérable. L'hiver n'est d'ailleurs pas toujours facile non plus. Notre attention a été soulevée, à travers le cas d'une personne en particulier. Nous avons essayé de répondre au mieux à ses préoccupations, mais son sentiment d'abandon reste fort.

Nous pouvons tous agir en nous intéressant à nos voisins, en prenant de leurs nouvelles, en les écoutant ou en nous préoccupant simplement d'eux. Fort de ses principes, la municipalité œuvre à sa manière, dans la lutte contre les isolements de toute sorte.

La continuité du repas des anciens (qui perdure depuis plusieurs années) et l'organisation de la Fête des Voisins vont dans ce sens. Ces événements permettent de mettre en relation des personnes de tous horizons et de tisser du lien social. Plusieurs acteurs locaux ont démontré leur efficacité et coordonnent leurs efforts, afin d'orienter les personnes âgées vers des interlocuteurs pouvant répondre à leurs préoccupations (voir article Le Saviez vous, page 2).

Nous pouvons tout simplement opérer au quotidien, en offrant notre aide à l'occasion: courses, aide administrative... Les idées ne manquent pas.

En recréant du lien entre les habitants, nous pouvons agir contre l'individualisme et le repli sur soi, comportements qui semblent inhérents à notre société actuelle.

La différence est une richesse.

Cultivons la !

■ Qu'est ce que « Mieux vivre ensemble » pour les Fertois

Si vous souhaitez soumettre vos idées pour cette rubrique, vous pouvez adresser vos textes à :

- **Mairie de La Ferté Macé**
Journal municipal
Rubrique « Mieux Vivre Ensemble »
Place de la République
61600 La Ferté-Macé

- ou **par mail** à l'adresse suivante :
bulletin.municipal@lafertemace.fr

Nous ferons paraître une sélection dans les prochains journaux municipaux. ■

■ Du mardi 2 au mardi 30 juin :

La médiathèque départementale de l'Orne et son réseau de bibliothèque ont programmé plusieurs événements autour de « C'est quoi l'amour ? »

Exposition (sur le thème de l'amour) : « L'Amour des mots d'amour »

Extraits d'albums jeunesse d'Olivier DOUZOU, de Corinne DREYFUSS, d'Antonin LOUCHARD... Visible au 2^e étage de la bibliothèque.

■ Samedi 6 et dimanche 7 juin :

Opération Fête des Mères

(des roses sont offertes aux mamans par les commerçants participants à l'Opération (U.C.I.A))

■ Samedi 13 juin :

Fête de l'OFCL, de 14 h à 18 h

Démonstrations et animations des différentes activités proposées par l'association : musique, poterie, éveil musical, danse, chant choral, cinéma...
Lieu : Espace culturel du Grand Turc, La Ferté-Macé
Renseignements : OFCL, Tél. : 02 33 37 52 82

■ Dimanche 14 juin :

Finale du Challenge interne au Poney Club de la Pèleras (OFCL)

■ Lundi 15 juin :

Voyage du concours des Maisons Fleuries sur Granville (récompensant les lauréats 2008)
Office du Tourisme du Pays Fertois

■ Mercredi 17 juin :

La bibliothèque vous propose une **rencontre avec l'auteur de livres pour enfants Thierry LENAIN**. Instituteur de formation, cet écrivain a publié de nombreux livres destinés à la jeunesse, dans lesquels il aborde des sujets délicats : séparation, sexualité...
À partir de 16 h 15, au 2^e étage de la bibliothèque.
Plus d'infos sur l'auteur sur son blog : <http://thierrylenain.hautefort.com/>
Avant la rencontre, une lecture spectacle de Jean-Louis COUSSEAU sera proposé au 2^e étage de la bibliothèque à 15 h (basée sur 8 textes de Thierry LENAIN).

■ Du mercredi 17 au vendredi 26 juin :

Exposition des œuvres de l'Atelier Poterie et Arts plastiques de l'OFCL
Salle des expositions,
Centre Culturel du Grand Turc.

■ Dimanche 21 juin :

Fête de la musique

PROGRAMMATION :

- Site kiosque parc Barré Saint :
 - Chorale (20 h 30)
- Site place de République (mairie) :
 - École de musique OFCL 20 h
 - Les Kreposuk (chanson rock celtique) 21 h 30
- Site cour du Grand Turc :
 - La Charrière à Zidore (folk) 20 h 30
 - Fanfare Taraftukur :
17 h, quartier Jacques Prévert,
21 h, place Leclerc
- Site centre ville parvis chapelle romane scène ouverte :
 - musiciens amateurs 17 h et 23 h.

Les groupes de musiciens ou danseurs souhaitant s'inscrire peuvent contacter la bibliothèque de La Ferté-Macé. Tous les styles musicaux peuvent être représentés. Tél. : 02 33 37 47 67.

■ Du samedi 27 juin au vendredi 3 juillet :

Fête du cinéma

Remise d'un pass : 3 € la séance, après achat d'une première place tarif normal.

Valable dans tous les cinémas participants

Renseignements :

Cinéma Gérard Philippe - Centre Culturel du Grand Turc
61600 La Ferté-Macé • Tél. : 02 33 37 52 81
mail : cinegerardphilipe@wanadoo.fr

■ Dimanche 28 juin :

Kermesse école Ste Marie (après-midi),
Fête des écoles publiques, école Paul Souvray (après-midi)

■ Mardi 30 juin :

Concert-découverte

par Bruno FUSI, salle des expositions 20 h 30.
Ouvert à tous, gratuit.



■ Samedi 4 juillet :

Festival de musique organisé par l'association Le Chant des Cigales
Évènement exceptionnel sur La Ferté-Macé !!!

L'Association des Cigales organise son premier festival de musique de 20 h à 3 h du matin. Cinq groupes défendant des styles musicaux différents mais complémentaires vont animer la commune.

PROGRAMME :

19 h 30 : ouverture du site

20 h : DÉBUT DES CONCERTS SINKÉ (groupe de percussions et danse africaines)

20 h 30 : FATRAS (le groupe mixe différents styles musicaux : rock, valse musette, dub...)

S'inscrit dans la lignée des Têtes Raides, Bénabar ou encore Yann Tiersen)

21 h 45 : SINKÉ

22 h 15 : LE P'TIT SON (Chansons populaires inspirées du rock, java, jazz et swing)

23 h 30 : SINKÉ

00 h 00 : KINKELIBA (la diversité au service du reggae roots teinté de rock et de ska. Énergie et ambiance chaleureuse garanties)

01 h 15 : SINKÉ

01 h 45 : BEER BEER ORCHESTRA (Quintet composant un ska jazz rock swingant, sur fond d'improvisation et d'éloges poétiques)

Fin des concerts à 3 h.

Accès au site, route de Flers

Tarifs : 10 € en prévente et 12 € sur place

Vous pouvez acheter vos places au centre Leclerc de la Ferté-Macé, ainsi qu'à l'Office du Tourisme.

Possibilité de réductions grâce à la carto.

CONTACT : Arnaud FOURNIERE
programmateur du chant des cigales
Impasse Niaux
61600 La Ferté-Macé

Tél. : 02 33 30 04 60

Port. : 06 76 32 86 45

<http://www.myspace.com/lechantedescigales>

■ Lundi 13 juillet :

Feu d'artifice suivi du traditionnel bal populaire

■ En août :

Concours des Maisons Fleuries - OT Pays Fertois

■ Dimanche 6 septembre :

Braderie-Brocante et Vide-greniers dans les rues du centre-ville de 7 h à 18 h (UCIA)

■ Samedi 19 et dimanche 20 septembre :

Journées du Patrimoine

Visites de lieux historiques, monuments, musées au programme. Ouvert à tous, gratuit.

■ Samedi 19 septembre :

20 ans du centre équestre de La Péleras

Au programme : Démonstrations équestres, animations musicales... Repas sur place (après-midi et en soirée)

Dans l'après-midi également : **inauguration de la nouvelle salle d'animations culturelles** (Centre Culturel du Grand Turc)

■ Du samedi 17 au lundi 19 octobre :

35^{es} Journées Mycologiques à Couterne (OT Pays Fertois) sorties en forêt le samedi après-midi et le dimanche matin, exposition mycologique dans la salle Raymond PONOT, concours photos, conférences le dimanche après-midi et remise des prix du concours de dessins.

■ D'avril à octobre tous les jeudis :

Visites guidées de la ville, Église, Trésorama et Mairie à 14 h 30 départ de l'Office de Tourisme.
Durée : entre 2 h et 2 h 30.

Tarif : 3 € par personne (gratuit -12 ans).

Sur demande pour les groupes. ■



RENSEIGNEMENTS :

Service Sports et loisirs

Tél. : 02 33 37 47 00

Mail : sports.loisirs@lafertemace.fr

■ Programme des animations 2009 à La Base de Loisirs

Dimanche 7 juin	Open de Swin-Golf
Dimanche 14 juin	Démonstration d'hydro-modélisme
Dimanche 5 juillet	Démonstration d'hydro-modélisme Tournée viking beach soccer tour 2009
Dimanche 12 juillet	Concours de Pétanque
Dimanche 19 juillet	Tournoi de Beach Soccer
Dimanche 26 juillet	Baptême de voile sur un vieux gréement
Dimanche 2 août	Concours de Pétanque
Dimanche 9 août	Baptême de voile sur un vieux gréement
Dimanche 16 août	Tournoi de Beach Soccer
Dimanche 23 août	Concours de Pétanque
Dimanche 30 août	Démonstration d'hydro-modélisme
Dimanche 20 septembre	Démonstration d'hydro-modélisme
Dimanche 27 septembre	moto cross

Retour en images

Mercredi 21 janvier

Signature d'une convention de partenariat entre la ville et le Lycée des Andaines.



Le lycée des Andaines et la ville ont signé une convention de partenariat ayant pour objet la construction du futur bâtiment voile. Les élèves de la section bac pro constructeurs bois fabriqueront l'ossature du bâtiment, tandis que les élèves bac pro techniciens menuisiers agenciers se chargeront de la distribution et de l'agencement du bâtiment. Ce projet présente un intérêt indéniable, car il permettra la mise en application des cours théoriques dispensés aux élèves, dans des conditions professionnelles. Les services techniques de la commune en assureront le montage. Philippe BERSOU et Gilles CHENEL sont les enseignants qui vont conduire le projet, dont l'aboutissement est prévu pour le printemps 2010. Une trentaine d'élèves y participeront. ■



Jeudi 12 mars

Dans le cadre de l'opération « Le Printemps des poètes » qui s'est déroulée entre le 2 et le 15 mars dernier, la

Brigade d'Intervention Poétique (BIP) a sillonné les rues de la ville en déclamant poèmes et chansons sur fond musical.

De Shopi, au marché couvert ou sur les marches de la mairie, les trois musiciens-conteurs qui composaient la troupe, ont amusé les passants de leurs tirades poético-comiques. Les artistes s'inspirent d'auteurs aux univers différents : Jacques CHARPENTREAU, Raymond QUENEAU, Pierre DESPROGES... qu'ils interprètent librement. Un spectacle divertissant et vivifiant. BIP : Reynald FLEURY, contrebassiste, Monique LEMOINE, accordéoniste et Malika LABRUME, conteuse. ■

Jeudi 12 mars

Journée Internationale de la Femme.



Le CIDFF de l'Orne, en partenariat avec le PIJ, l'association Korbana, les lycées des Andaines et Flora Tristan, l'Aide à Domicile de l'Orne, le Point Accueil Ecoute Jeunes et l'association Phénix proposaient tables rondes, vidéos-débats, expositions et documentation sur différentes thématiques liées à la condition des femmes aujourd'hui. Portraits de femmes qui ont lutté pour l'égalité, la parité, disparités dans les modalités de travail, droits des femmes... domaines dans lesquels de nombreuses inégalités règnent encore en 2009. ■

Mars 2009

Journées portes ouvertes dans les établissements scolaires fertois :



Classe de CM2, école Jacques Prévert

Les établissements scolaires de la commune ont ouvert leurs portes aux visiteurs. Les écoles Bernadette, Ste-Marie et les collèges Jacques BREL et Notre-Dame ont ouvert le « bal », samedi 14 mars. Les écoles élémentaires Paul SOUVRAY et Jacques PRÉVERT ont suivi le samedi suivant. Découverte pour les parents de la salle informatique dans la première. Les élèves actualisent régulièrement le blog de l'établissement. Présentation des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED), réouverture de la sixième classe programmée à la rentrée de septembre à Prévert.

Les établissements secondaires ont clos les visites, avec journées portes ouvertes pour l'EREA (les 27 et 28 mars) et ouverture en journée pour les Andaines et Flora Tristan, samedi 28 mars.

L'EREA a ainsi présenté le panel de formations dispensées : horticulture, maçonnerie, menuiserie...

Le lycée général et professionnel avait mis l'accent sur la nouvelle filière bois : CAP constructeur bois, bac pro technicien constructeur bois ou technicien menuisier agencier.

Le lycée Flora Tristan présentait également de nouvelles formations : CAP pressing, bac pro métiers de la mode et bac pro électronique. Des aménagements liés à la réforme de l'enseignement professionnel (suppression du BEP). ■



Samedi 28 et dimanche 29 mars

Une première à La Ferté-Macé !

Le club rail miniature du pays fertois (en collaboration avec le club d'Orléans et la Traction Coutainaise) organisait une exposition ferroviaire. Une occasion de découvrir le modélisme que font vivre ces passionnés de train miniature. Plus de deux cent cinquante visiteurs ont pu observer les œuvres des bénévoles exposées sous le marché couvert. Des reproductions de gares (gare de l'Aigle, de Fromental) et de monuments (on pouvait apercevoir la reproduction du célèbre hôtel Tatin d'Orléans) agrémentaient le parcours des mini-trains.

Club rail miniature du pays fertois

À partir de 12 ans

CONTACT : M. LATEUX Pierre, président du RMPF rail-miniature.pays-fertois@laposte.net ■

Vendredi 3 avril

Carnaval des écoles



Organisé par le service éducation jeunesse, le carnaval rassemble les écoles maternelles et élémentaires de la commune. Le cortège de jeunes élèves était accompagné de la troupe de percussions africaines Kalefidjo. Rythmes chaloupés, pas de danse, les enfants et leurs accompagnants ont pu défiler dans les rues de la ville et exposer leurs beaux déguisements dans une ambiance conviviale. Rendez vous l'année prochaine ! ■



Samedi 4 avril

Soirée dansante

250 personnes ont participé à la traditionnelle soirée dansante, organisée par l'Office du Tourisme. Animée par Pascal MULLOIS et Nathalie LACROIX (orchestre, chant et instruments), la soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale. L'Office du Tourisme organise une soirée à thème chaque année. ■



Lundi 6 avril

Inauguration de la 2^e portion de la déviation de La Ferté-Macé :

Reliant la route d'Alençon et la route de Bagnoles, cette deuxième portion couvre 4,5 kms. Le Conseil Général a investi 22 millions d'euros dans le projet. ■

Dimanche 19 avril

Prix de la municipalité

Le vélo-club de La Ferté-Macé organisait son traditionnel Prix de la Municipalité. 73 coureurs ont pris le départ pour une course d'une centaine de kilomètres.

CLASSEMENT :

- Junior :
 - 1^{er} : Clément MARTIN (Flers Cyclisme) pour sa première participation
 - 2^e : François BIDARD (Flers Cyclisme)



DE GAUCHE À DROITE : Florent ROSIER, Clément MARTIN, François BIDARD, Valentin MACÉ, Jean Gabriel FOUCAULT

• 3^e catégorie :

- 1^{er} : Valentin MACÉ (Club de Bayeux)
- 1^{er} départemental : Jean Gabriel FOUCAULT (Flers Cyclisme)
- 1^{er} Fertois au classement général : Florent ROSIER. ■

Lundi 20 avril

Réunion Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alençon.



La Chambre de Commerce et d'Industrie a invité les élus et les entrepreneurs, artisans et industriels locaux à un échange sur le développement économique du territoire. La CCI a procédé au relevé des entreprises présentes au sein du pays du bocage (770 au total sur le canton, qui comprend Carrouges et La Ferté-Macé). Les intervenants ont également noté les atouts du territoire :

- proximité du plan d'eau, tradition industrielle, zone de chalandise de 32000 habitants, des infrastructures présentes (nouvelle déviation, locaux industriels disponibles).

Le maire de La Ferté-Macé a présenté les atouts de la commune en matière économique (zones industrielles, terrains disponibles).

Le développement économique (compétence Communauté de Communes), est un des axes de travail de la municipalité. ■

Lundi 20 avril

Remise des prix concours tripière fertoise.



Les lauréats du concours de tripes (concours du 29 mars) ont reçu leurs distinctions à l'occasion d'une cérémonie organisée par La Tripière Fertoise.

Les concourants fertois se sont illustrés et se classent en bonne position.

M. LE GOFF, boucher charcutier fertois, cumule quatre prix. La sénatrice Nathalie GOULET lui a remis une médaille d'honneur du Sénat (pour le 1^{er} prix des tripes façon fertoise en brochettes). Le conseiller général José COLLADO a également remis une coupe lors de la cérémonie.

Les Fertois primés : M. Laurent LE GOFF, boucher charcutier ; Sarl VAULOUP David, charcutier traiteur ; M. QUENTIN Emmanuel, bar restaurant « Le Casse-noisettes » ; M. HUARD Christian, charcutier. ■



La saison culturelle

Un élément majeur de la politique culturelle de la ville.

La saison culturelle 2008-2009 s'est achevée le mardi 5 mai, à la salle Gérard Philipe, avec l'excellente prestation du conteur Pépito Matéo, sur le milieu carcéral, suivie d'un débat. Cette saison a permis d'offrir à la population, la possibilité d'assister à cinq spectacles de grande qualité. Elle a été caractérisée par la diversité des formes artistiques présentées : théâtre, contes, chansons... Ainsi que nous l'avions annoncé, au cours de la campagne électorale, notre propos consiste à promouvoir des activités artistiques accessibles à tous, qui allient le plaisir de la découverte, la rencontre mais aussi la réflexion et l'envie toujours renouvelée de connaître. La confiance nous a été accordée, puisque nos prévisions de participation du public ont été largement dépassées. Plus de 1400 personnes ont assisté aux différents spectacles. Cette saison culturelle, dont le contenu et le financement ont été votés à l'unanimité par les conseillers municipaux, peut être considérée comme une rupture par la volonté affirmée qui nous anime de faire de la culture un véritable atout pour notre ville. En effet, les personnes qui envisagent de venir vivre à La Ferté-Macé demandent généralement et souvent en premier lieu, ce que nous proposons en matière culturelle. La réponse est désormais aisée, elle plaît. La saison 2008-2009 a été un vrai succès. La réflexion sur celle de 2009-2010 est déjà en cours. Nous en ferons ensemble, un nouveau succès ! ■